

Résultats pas fameux

Par **NaoYou**, le 19/02/2014 à 16:22

Bonsoir, je viens de voir mes résultats et je suis presque anéanti. Je n'ai validé aucune unité d'enseignement et je me retrouve avec une moyenne de 5,54. D'un point de vue personnelle, je crois qu'au premier semestre je n'ai pas eu une bonne méthodologie de travail, je ne travaillais pas assez mais surtout je ne savais pas trop comment m'y prendre. Alors je voudrais savoir : Est ce possible de rattraper sa avec le deuxième semestre ? Vais aller au rattrapage ? Combien de matières est-il possible que je prenne ?

Triste je suis [smile17]

Par **theo123456**, le 19/02/2014 à 21:26

Salut,

je suis étudiant en 3ème année de droit, de passage sur le forum, et je viens de lire ton message...

5,54 c'est effectivement assez bas, mais il ne faut surtout pas désespérer et se lamenter sur ton sort, de nombreux étudiants sont dans le même cas que toi, la première année est la plus difficile vu qu'il faut acquérir une certaine méthode de travail et une rigueur qu'on n'avait pas forcément au lycée.

Je te conseille fortement, même si c'est parfois dur et déprimant, (je compatis), de faire tes TD toutes les semaines et de relire tes cours au moins 1 fois par semaine, histoire de ne pas avoir à ingurgiter trop de connaissances d'une seul coup avant les partiels.

Effectivement il est possible que tu ailles au rattrapage, mais en Licence de Droit, c'est tout sauf une honte, la majorité des étudiants de 1ère année y passent, c'était mon cas !! Si tu avais vraiment une très bonne moyenne au deuxième semestre, cela pourrait compenser (si toutefois un mécanisme de compensation existe dans ton Université). De plus, il existe souvent dans les Universités la possibilité de passer "AJAC" ("ajourné autorisé à continuer") en année supérieure, c'est à dire de passer en 2ème année tout en ayant une ou des matières de 1ère année à repasser. Donc rien n'est perdu ! [smile3]

Mais pour l'instant, concentre-toi sur ton deuxième semestre, oublie tes mauvaises notes et bosse à fond, ainsi, tu auras moins de matières à réviser si toutefois tu allais au rattrapage ;-)

Par **Poussepain**, le **19/02/2014** à **22:17**

Bonjour,

Il faut lire votre règlement d'étude pour savoir :

- si le rattrapage est conditionné à une moyenne ou des notes minimales.
- si la compensation existe, auquel cas vous aurez l'année sans rattrapages avec 14,46 de moyenne.

En tout les cas rien n'est perdu mais il faut travaillé un minimum.

C'est à dire :

- Comprendre et apprendre régulièrement, c'est à dire travailler toutes les semaines vos matière à TD. Il faut les comprendre, donc n'hésiter pas à poser des questions. Travaillez dès que vous le pouvez les autres matières. Ne les négligez pas.
- Faire tous les TD en les approfondissant bien. Soyez actif en TD, posez et répondez aux questions, participez aux corrections.
- Apprendre et comprendre impérativement les méthodologies de bases (fiche d'arrêt, cas pratique, dissertation, commentaire (si vous en avez) et faire de nombreux exercices, régulièrement. Là aussi demander à vos chargés de TD ce qui cloche, et comment vous pouvez vous améliorer. Munissez vous et lisez impérativement un bouquin de méthodologie.

Par **NaoYou**, le **19/02/2014** à **23:09**

Theo merci pour tes conseils, je me mets au travail ce trimestre et je vais y aller a fond pour pouvoir au moins sauver un trimestre. J'ai de la volonté donc ça devrait y aller. Mais j'ai vraiment peur.

Poussepain, ma prof de TD et mon père m'a dit la meme chose : - Travailler régulièrement
- Apprendre sa méthodologie
- Bosser les TD

Et pour les rattrapages, je vais devoir repasser les matières ou j'ai eu moins de 10. Don presque toutes les matières sauf une seule (Économie politique, j'ai eu 10,5).

J'espere que ça ira. Merci !